RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Bailleurs et association, une rencontre pour un partenariat

Valloire Habitat (VH) qui a pour objectif d'améliorer constamment la qualité de vie des habitants en favorisant le lien social, l'entraide et l'acceptation de l'autre soutient l'association « Pour une Accorderie des Quartiers Nord d'Orléans » qui contribue à créer et renforcer les échanges entre habitants au cœur des quartiers « Blossières », « Gare » et « Acacias » en favorisant une dynamique humaine et solidaire. L'objectif est de lutter contre l'isolement et le repli sur soi.

Ce positionnement est également celui des Résidences de l'orléanais et de LOGEM Loiret.

A partir d'un lieu d'accueil ressource mis à disposition par VH, l'association propose un système d'échanges de services gratuits entre habitants, à partir des compétences et savoirs faire de chacun des accordeur(e)s ou membres de l'association.

Ces échanges de services liés à des tâches de la vie quotidienne sont monnayables uniquement en chèque temps (ex : une personne ayant donnée une heure de son temps pour de la couture reçoit un chèque-temps d'une heure. Cette personne peut alors utiliser cette heure pour recevoir à son tour un service).

Ventilation budgétaire des postes de coordinateurs sur l'année 2019

Une partie de la subvention de 20 000 € accordée en 2019 par le FIS a permis de financer le poste à temps complet d'animatrice/coordinatrice du 14 octobre au 31 décembre 2019.

Un second poste d'animateur/coordinateur de 0,5 ETP a été créé également à partir du 14 octobre 2019. Il émarge sur la subvention de 10 000 € accordée par l'Etat au titre du programme budgétaire Politique de la ville, subvention arrêtée par le Préfet le 15 mai 2019.

Ce poste sera prolongé jusqu'au 01/01/2022, date du départ en retraite de la personne recrutée. Il ne sera pas renouvelé. Le coût de cet emploi est relayé en 2020 par une subvention de 60 000 € réservée par la Commission Paritaire Régionale de la Région Centre Val de Loire, dans le cadre du dispositif A VOS ID (20.000€ par an sur 3 ans).

1. Quel a été l'impact du projet ?

Sur le personnel, entre le personnel et les locataires selon les bailleurs et plus précisément pour VH

Reposant sur l'entraide, le partage et la solidarité, ce projet permet aux locataires d'accéder à un nouveau service de proximité par le biais d'un lieu d'accueil convivial.

Les différentes phases de la mise en place du projet ont permis de sensibiliser le personnel et de comprendre les enjeux d'une telle action et d'un tel lieu.

Avant même son ouverture, les locataires et salariés de VH ont eu l'occasion à 3 reprises, lors de réunions, d'être sensibilisés à la mise en place de cette action sur les quartiers nord d'Orléans. Valloire Habitat s'est appuyé sur le dispositif de concertation locative pour organiser ces temps de sensibilisation.

D'autre part, le technicien patrimoine de VH est intervenu pour des travaux au sein du local de l'association afin d'en évaluer la faisabilité et pour faciliter leur réalisation (remplacement de menuiseries, réfection de la dalle située à l'entrée du local).

Le Responsable VH de l'Agence d'Orléans a participé dès le départ au suivi du projet afin d'informer les salariés de l'agence sur le développement de l'action sur son territoire lors de réunions d'équipe.

Les deux gestionnaires de secteur de VH présents sur le quartier des Blossières depuis plusieurs années communiquent directement avec les locataires sur ce que propose l'association : ils sont les relais privilégiés pour VH auprès de ses locataires. Leur connaissance des locataires permet aujourd'hui un travail avec les deux salariés de l'Accorderie. En effet, sur la base de leurs informations, une « stratégie d'approche individualisée » des locataires connus pour être dans une forme d'isolement récurrente facilite une approche par les salariés de l'association.

Le travail du service cohésion sociale consiste à mettre en place la meilleure coordination possible entre les salariés de l'association et ceux de VH; de veiller au maintien de la mobilisation à travers la mise en place des échanges réguliers. Un comité de pilotage sera d'ailleurs mis en place en janvier 2020. La communication est régulière entre le président de l'Accorderie et le service cohésion sociale.

A l'avenir, ce projet devrait contribuer à l'amélioration du lien entre les locataires et les salariés de l'entreprise, notamment pour le personnel de proximité (gestionnaire de secteur, employés d'immeuble) : meilleure compréhension des besoins et écoute plus attentive.

Sur les habitants, les locataires et résidents

Les premiers échanges se sont mis en place et ils permettent aux habitants de faire connaissance. Un témoignage illustre bien un des objectifs majeurs du projet. Une personne en demande de service pour des travaux de couture a permis à l'une des habitantes d'y répondre. Les deux personnes habitent dans le même quartier depuis plus de 20 ans mais ne se sont jamais croisées. Une relation sympathique est née de cet échange. A travers le développement de ce type d'échanges, les locataires sortent d'une forme d'isolement.

Les repas partagés (tous les premiers lundis du mois) entre habitants avec une participation moyenne de 15 personnes à chaque repas depuis le mois de juin 2019, permettent une appropriation de l'espace dédié à l'association. Ils permettent une véritable dynamique de rencontres entre les personnes, donnant lieu en octobre 2019, à la mise en place d'ateliers.

Justement, durant un repas partagé, **deux membres ont lié connaissance** ; l'une est originaire du quartier de la Gare et l'autre du quartier des Blossières. Un échange de service plutôt original a été formulé : **la garde pendant quelques jours d'un hamster**. La garde s'est bien passée malgré une petite frayeur due à une petite escapade de l'animal en dehors de sa cage...

Cet exemple permet de souligner deux choses intéressantes : les repas partagés permettent la rencontre physique, l'échange, la reconnaissance de l'autre comme personne de confiance ; ces échanges permettent des rencontres qui n'auraient jamais pu se faire entre habitants de quartiers différents.

A travers les exemples donnés, ce projet répond par ailleurs à des **besoins de service de proximité**.

Un autre aspect très intéressant palpable dès les premiers échanges de services : la valorisation des compétences des habitants permet aux personnes inscrites dans ce cercle vertueux de recevoir des signes de reconnaissance indispensables à l'équilibre de chacun ; notamment pour les personnes âgées éloignées de toute activité sociétale. Ce dispositif d'entraide permet de replacer chacun dans une dynamique positive où la compétence et les savoirs faire (technique, manuels), voire la simple disponibilité par rapport à l'autre, deviennent des sources de reconnaissance.

Les actions permettant une réelle mixité sociale ne sont pas si nombreuses dans les quartiers Nord d'Orléans; force est de constater que ce projet permet aux habitants une véritable rencontre avec d'autres du secteur privé mais également avec des propriétaires présents sur le même secteur d'habitation. Le besoin de service devient un prétexte à la rencontre, et permet de tisser du lien loin des représentations habituelles ou des préjugés qui créent de véritables barrières. Ce décloisonnement des groupes représentatifs du quartier permet là aussi de lutter contre une autre forme d'isolement : celle des familles d'appartenance (appartenance au monde HLM, appartenance au monde des propriétaires terriens, appartenance au groupe des commerçants, appartenance au groupe des personnes handicapées). Ce décloisonnement est à son tout début, mais nous parlons ici d'une possibilité d'inclusion sociale forte dont le quartier a besoin.

Sur les partenaires

Depuis le recrutement des 2 coordinateurs au mois d'octobre 2019, les rencontres avec les partenaires locaux se sont multipliées :

- avec les **3 centres d'animation de l'ASELQO** : situés à 3 endroits stratégiques du quartier Blossières/Murlins et sur le quartier Gare, ils représentent des relais importants de l'information ; agréés centres sociaux par la CAF, ils véhiculent l'information sur les services proposés par l'Accorderie auprès des différents publics fréquentant les lieux.
- avec **le Conseil citoyen** : plusieurs membres de l'Accorderie sont présents au sein du conseil, facilitant ainsi la diffusion de l'information dans ce cadre.
- avec **la Mairie de proximité** : le responsable de la mairie de proximité est engagé dans l'action de l'association depuis le début, son implication dans l'instruction du projet de budget participatif des habitants pour la rampe d'accès PMR au local en est l'illustration.
- avec **le Secours Populaire** : situé dans le second LCR à moins de 50 mètres, l'ancienneté de cette antenne sur le quartier des Blossières (plus de 30 ans de présence) représente un véritable atout. Antenne discrète mais reconnue sur le quartier, la population qui fréquente les lieux constitue un public potentiellement intéressé par l'action de l'Accorderie.
- avec **l'Association « Coucou nous revoilà »** : présente depuis plus de 15 ans sur le quartier et constituée de façon majoritaire de nos locataires, elle est présidée par un locataire ; deux salariés VALLOIRE-HABITAT y sont également fortement impliqués.
- avec **la Maison de la réussite** : structure située au cœur du quartier des Blossières, elle regroupe les agents de médiation de la ville d'Orléans. Ce service en place depuis près de 20 ans représente un vecteur d'information supplémentaire. Les agents sont les témoins de situations de vie et peuvent directement donner l'information de l'existence de l'Accorderie, ou éventuellement faire le lien avec les coordinateurs.
- avec **la Médiathèque du quartier** : structure déconcentrée de la bibliothèque principale, elle est fréquentée par un public très diversifié.
- avec **la Ressource AAA**: à travers des ateliers de revalorisation des encombrants, l'association « Ressource AAA » participe à la reconnaissance de l'association par la tenue de leur stand itinérant en toute proximité du LCR.
 - avec le Foyer de Jeunes Travailleurs des Acacias : un partenariat est en cours.
- avec le Collectif de partenaires regroupant les intervenants professionnels ou associatifs du quartier de Blossières. : réseau d'échanges que l'association compte bien rejoindre. Durant les réunions de travail, le maillage de l'information est systématiquement abordé ainsi que la programmation des actions des différentes structures.

En portant le projet comme l'un de ceux lauréat du budget participatif proposé aux habitants d'Orléans, ce fut l'une des étapes importantes de sa reconnaissance (création d'un accès PMR pour 50.000 €).

La ville a fortement soutenu le projet auprès du contrat de ville dans le cadre de la programmation 2019 (6.000 €).

Le Préfet a également souligné cet intérêt en confirmant l'octroi d'une subvention de 10.000 € au titre des projets favorisant le vivre ensemble et le développement du lien social (Contrat de ville).

Le maire d'Orléans s'est montré particulièrement intéressé pour que ce type d'action puisse se développer sur les Blossières (quartier prioritaire), en lien avec les quartiers Gare et Acacias.

Le quartier des Blossières est victime de sa réputation. Des actions positives comme celle de l'association peuvent contrecarrer ou tout au moins diminuer un sentiment d'insécurité ambiant.

Tout bord politique confondu, les élus ont apporté leur soutien à ce projet.

L'inauguration officielle du local de l'association, qui se déroulera en début 2020, avec la présence du Maire d'Orléans et Président de la Métropole d'Orléans, celle du représentant du Préfet à la Politique de la Ville, celle du représentant du Président du Conseil Régional, souligneront l'intérêt porté à l'association par les élus et l'Etat.



2. Quel a été l'impact du projet selon l'association?

Dans sa relation avec les bailleurs et les partenaires

La co-construction de ce projet, au travers des différentes étapes a permis de créer des liens entre l'association et les bailleurs par :

- la mise à disposition d'un lieu indispensable à la création de l'Accorderie par VH;
- la mise en œuvre d'un chantier éducatif pour la réfection des peintures du local qui a précédé l'entrée dans les lieux ;
- un soutien financier pour le fonctionnement de l'Accorderie par le FIS dès 2019 ;
- l'obtention d'une subvention d'investissement en 2018 par le fonds ALINOV d'Action Logement (qui devrait enfin nous parvenir en 2020) ;
- un lien privilégié avec les locataires dans un environnement proche ;
- une meilleure lisibilité de l'action auprès du contrat de ville de la Métropole d'Orléans ;
- une inauguration prise en charge par VH avec une couverture médiatique en fin 2019 ;
- un accès aux halls d'entrée pour un affichage des actions en cours et à venir.

La création future d'un comité de pilotage de l'action permettant d'associer pleinement les différents partenaires du projet afin de poursuivre cette co-construction. Les échanges permettront à chacun d'aborder et de suivre l'avancement du projet, de faire un retour sur les activités (échanges, ateliers, repas partagés), d'identifier les axes d'amélioration, d'imaginer les éléments de communication, etc...

Dans son choix de recrutement de deux salariés

L'arrivée des deux coordinateurs à la fin des travaux qui se sont terminés en automne a également permis de passer sur un mode d'intervention professionnel, tout en préservant l'esprit d'ouverture, de souplesse et d'accueil inconditionnel qui sont autant de principes fondateurs de l'association.

L'arrivée de deux professionnels a représenté un choix afin également d'apporter une certaine rigueur dans le fonctionnement en établissant des horaires d'ouverture, d'accueil personnalisé que les bénévoles ne pouvaient assurer à eux seuls. Laura et Luis participent depuis octobre 2019 à l'essor de l'action sur les 3 quartiers initialement visés. Tous deux sont porteurs de la stratégie définie par le Groupe porteur et sont garants de l'accroissement du nombre de membres dans les mois à venir.

Le recrutement des salariés au sein de l'association est une avancée majeure dans le développement de l'association. Il a pu se faire dans de bonnes conditions le 14/10/2019 même si certains travaux dans le local n'étaient pas totalement terminés.

Quatre mois ont été nécessaires pour aboutir au premier recrutement. Le poste à temps plein devait s'ouvrir au début des vacances d'été 2019 avec une prise de fonction opérationnelle au cours du mois de juillet 2019, mais une candidate pressentie s'est désistée.

Dans le même temps, l'association recevait en juillet 2019, une réponse favorable pour le financement d'un demi-poste supplémentaire au titre de l'action « A vos ID » déployé par le Conseil Régional en soutien associatif sur les départements de la Région Centre Val de Loire ; cette subvention permet un fonctionnement sur une période de 3 ans à hauteur de 60.000 € (20.000 € par an).

En définitive, deux postes ont été créés, représentant 1,5 ETP en CDI:

Laura JAOUEN, 1 ETP, Conseillère en Economie Sociale et Familiale de formation, présente de l'expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité et d'isolement mais aussi dans l'animation collective; elle possède une expérience d'animation d'ateliers thématiques qui sera un atout pour l'Accorderie.

Luis OSSES, 0,5 ETP, éducateur spécialisé de formation a pour atout une bonne connaissance du public et des quartiers de la politique de la ville. L'association mise sur son expérience professionnelle riche et diversifiée pour accompagner Laura dans les premiers temps de développement de l'association. Il quittera l'association pour un départ en retraite le 01/01/2022. Ce poste ne devrait pas être renouvelé.

Ce travail en binôme durant les 2 premières années de fonctionnement permet d'augmenter les plages d'ouverture du lieu d'accueil, de multiplier les démarches de développement et de créer une véritable dynamique. De plus, les connaissances cumulées des deux salariés permettent une approche complémentaire auprès des habitants. Le pari est pris de créer suffisamment d'activité durant cette période pour rallier suffisamment d'accordeur(e)s pour qu'en 2022, le départ de Luis puisse être « pallié » en partie par les accordeur(e)s eux-mêmes. L'un des objectifs des 2 professionnels sur ce plan est donc de créer les conditions favorisant une organisation des bénévoles suffisamment autonome pour prendre le relai dans la mesure du possible.

Les acteurs de terrain accueillent avec enthousiasme cette nouvelle association locale car elle s'inscrit dans une forme de complémentarité des services ou actions déjà existantes. Elle permet même la mise en place d'une synergie (Secours populaire – Ressource AAA ...) extrêmement prometteuse sur un quartier sujet à stigmatisation.

A l'égard des habitants, des bénéficiaires de l'action

L'offre de l'association au sein même des lieux d'habitation, au sein même des espaces de vie collective, est venue exalter la connaissance de l'autre, rompre des situations d'isolement.

Chaque personne reconnait occuper une place dans l'échange de services comme vecteur de relation sociale et moyen concret pour une meilleure connaissance de son environnement immédiat. Le projet a évolué dans un second temps vers la mise en place d'ateliers et de commissions dont l'animation fut assurée par des membres.

Chaque membre, en fonction de son parcours de vie privée, de son parcours professionnel et de son vécu, peut ainsi contribuer au développement de l'association grâce à ses compétences et son savoir-faire.

Les membres peuvent apporter leurs idées, faire des propositions d'activités et mettre à disposition de l'association des services utiles à toutes et tous. Cette implication permet une réelle prise ou reprise de confiance pour chacun et de sa capacité à s'inscrire comme acteur à part entière.

Des rencontres entre personnes de différentes classes sociales, propriétaires et locataires sont aujourd'hui réelles à travers les actions de l'Accorderie.

Le projet intéresse chaque jour de nouveaux habitants. Le nombre d'accordeurs jusqu'à l'ouverture officielle à l'été 2019 était supposé. Six mois plus tard, à la date du 1^{er} COPIL, il était de 53 (travail de recensement sur la base des échanges et des différents ateliers engagés).

Le fait que l'association soit la première en Région Centre de cette nature provoque un effet de curiosité car peu de personnes connaissaient le concept.

Les habitants les moins fortunés sont bien sûr directement intéressés par ces échanges de service sans contrepartie financière, selon un système économique alternatif reposant sur une nouvelle forme de richesse basée sur le potentiel de ses membres

Pour certains membres sensibilisés face à cette forme de décroissance : plus besoin d'acheter une perceuse pour faire un trou grâce au voisin qui vient avec son matériel pour réaliser un travail ponctuel...

Les actions mises en place (repas partagés, ateliers...) permettent également d'attirer et de susciter l'intérêt auprès des habitants qui découvrent l'association et des ateliers innovants comme celui intitulé « zéro déchet ». C'est d'ailleurs en participant à ces ateliers que les personnes poursuivent et deviennent membres.

3. Les moyens de communication

Afin de mobiliser les locataires et les résidents une communication visuelle a été mise en place.

Dans un premier temps des flyers ont été distribués puis un affichage a été mis en place dans les halls des différents immeubles des différents bailleurs.

Cette première phase de communication a été doublée d'une communication sur les réseaux sociaux (Facebook) et sur un site internet en préparation et qui sera accessible à l'automne 2020.

Valloire Habitat a permis une communication auprès de tous les locataires et clients par le biais de l'espace extranet mais aussi par l'affichage effectué par les personnels de proximité.

Concernant les moments forts, les accordeur(e)s, à leur initiative, en fonction de leurs compétences et de leurs savoir-faire proposeront dès 2020 différents ateliers :

Une inauguration officielle est prévue en début 2020, en présence du Maire d'Orléans, du Président de l'association, du Directeur Général de Valloire Habitat. Les Directions des deux autres bailleurs partenaires seront également présentes à cet évènement. Une couverture de presse est prévue à cette occasion.

Au printemps 2020, une action à destination des habitants devrait être mise en place. Elle constituera « le pendant » de l'inauguration avec une animation festive conçue par les accordeur(e)s pour les habitants.

Résumé des moyens de communication :

- -Finalisation du site internet
- -Mise à jour des données sur les réseaux sociaux
- -Diffusion de flyers
- -Communication auprès des partenaires (réunions, rencontres)

4. L'organisation et la planification des actions menées

L'association accueille les habitants et accordeur(e)s selon les horaires d'ouverture suivants :

- Lundi de 10h à 13h et de 14h à 16h
- Mardi de 9h à 13h et de 14h à 19h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 12h
- Samedi de 9h à 12h

En plus de ces horaires, un accueil individualisé permettant les inscriptions de nouveaux membres et/ou de traiter les demandes personnelles est proposé les lundis de 10h à 13h et les jeudis de 16h30 à 19h.

L'accueil au sein du local de l'association est possible 36 heures par semaines au total.

Depuis le mois de septembre 2019, l'association a mis en place des repas partagés qui réunissent une quinzaine de personnes le premier lundi de chaque mois.

De ces repas partagés ont émergé des idées de mise en place de commissions de travail et d'ateliers :

Les commissions de travail se réunissent au rythme d'une fois par mois :

- Une Commission aménagement et entretien du local composée de 7 membres. Celle-ci se réunira pour la première fois en janvier 2020. L'objectif est de mettre en place un système de suivi d'entretien, d'amélioration et de décoration du local de l'association. Lors de chacune de ces réunions les membres fixent ensemble des objectifs. Un bilan des objectifs fixés est effectué à chaque réunion.
- Une Commission inauguration composée de quatre membres s'est réunie pour la première fois le 4 décembre 2019. Celle-ci a été mise en place dans le cadre de l'inauguration officielle du 11 février 2020. L'objectif est d'organiser, de prévoir et d'identifier tous les besoins pour cet évènement.
- Une Commission communication a été créé afin de développer les outils de communication. Les membres travaillent sur de nouveau flyers, une charte de courtoisie des membres. Le groupe gère également la mise à jour du contenu du site internet de l'association. Trois séances ont eu lieu : le 26 novembre 2019, le 9 décembre 2019 et une prochaine aura lieu en janvier 2020. Une réunion de travail est prévue avec le webmaster et la graphiste en janvier 2020 afin de définir les visuels et fonctionnalités du site internet de l'Association qui est en cours d'élaboration. Un travail est également mené pour créer un logo adapté à la philosophie et aux valeurs de l'Association, Ainsi, le flyer (dont le contenu a déjà été préparé en commission de communication) pourra être imprimé en grand nombre et diffusé par les salariés et membres de l'association aux différents partenaires et futurs adhérents.

Les coordinateurs prévoient de nouvelles rencontres programmées avec les partenaires locaux afin d'assurer une présentation de l'association et de mieux connaitre les activités des partenaires. Le but étant d'orienter les membres vers les partenaires répondant aux problématiques qu'ils rencontrent.

- Une Commission échange de services composée de 5 membres a également été créé en vue de développer les échanges de services. La première séance a eu lieu le 12 décembre 2019.

L'évolution de ces commissions réside dans l'augmentation de ses membres. Cela reflète chez de nombreux adhérents un intérêt croissant pour le fonctionnement et le développement de l'association.

Les ateliers :

Ils sont organisés principalement à l'initiative des membres et aussi des coordinateurs, en lien avec la thématique des services/compétences qu'ils proposent individuellement.

Les salariés jouent ici un rôle essentiel pour impulser une dynamique collective entre les membres et ainsi créer des moments d'échanges et de partage.

Ces ateliers en préparation démarreront en janvier 2020 :

- Le 6 janvier 2020, **un atelier culinaire** (confection de galettes des rois). La dégustation s'est faite lors du repas partagé le même jour.
- Le 11 janvier 2020, **un atelier « zéro déchet »**. Lors de cet atelier seront confectionnés des produits ménagers et cosmétiques avec des matières naturelles.
- **Un atelier d'écriture** sur le thème « Les bonnes résolutions de début d'année » aura également lieu.

5. Les bénéficiaires du projet, qui sont-ils?

Les bénéficiaires du projet sont tout d'abord les habitants des quartiers Nord d'Orléans, Quartier des Blossières, Quartier Acacias et Quartier Gare.

L'association compte en fin 2019 53 membres :

- 37 femmes dont 20 ont entre 30 et 60 ans et 15 ont 61 ans et plus
- 16 hommes dont 2 ont entre 30 et 60 ans et 13 ont 61 ans et plus.

Il s'agit principalement de personnes seules qui n'ont que peu ou pas de liens vers l'extérieur.

6. Différentes étapes du projet

L'association a été créée en janvier 2018.

Fin 2018, le fond d'investissement d'action logement (ALINOV) confirmait un financement.

En mars 2019, le FIS prononçait son accord de financement.

Dans le même temps, le CGET accordait une subvention dans le cadre du contrat de ville financé par l'Etat. La mairie d'Orléans contribuait également au fonctionnement par une subvention.

La ville d'Orléans confirmait le choix des orléanais pour la création d'un accès PMR du local dans le cadre du budget participatif.

Suite aux travaux de remise en peinture du local dans le cadre d'un chantier éducatif, s'en est suivi des travaux de réaménagement intérieur (espace de convivialité et adaptation des sanitaires aux personnes à mobilité réduite) par une aide à l'investissement dans le cadre de la Métropole.

Le Groupe porteur de l'association décidait en mars 2019 que les conditions étaient suffisamment réunies pour lancer le recrutement du poste à temps plein de coordinateur dans le cadre défini du projet déposé auprès du FIS de la fédération des ESH.

Des impondérables liés aux travaux ont monopolisé l'énergie du groupe porteur et la période des vacances d'été n'était plus vraiment propice au recrutement, finalement reporté en septembre.

En juillet 2019, l'association recevait également la confirmation d'une subvention de la part du Conseil Régional Centre Val de Loire, permettant le recrutement d'un second poste à mi-temps sur une période de 3 ans.

7. Les partenaires financiers

Effectivement mobilisés	
Partenaires	Montant de la subvention demandée
Fonds pour l'Innovation Sociale	20 000 €
Contrat de Ville	10 000 €
Mairie d'Orléans	6 000 €
Métropole (investissement)	17 263 €
CAF	2 138 €
Valloire Habitat	5 000 €
LOGEM	1 500 €
Les Résidences de l'Orléanais	1 000 €